



PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

DIRECTION des LIBERTÉS PUBLIQUES
et des COLLECTIVITÉS LOCALES

Bureau de la Réglementation Générale
et des Elections

Affaire suivie par : Mme MORIN

Tél : 04.92.36.72.41

Fax : 04.92.32.26.91

Email : ariane.morin@alpes-de-haute-provence.pref.gouv.fr

Digne les Bains, le

23 FEV. 2011

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2011 – 335

**fixant la liste départementale des vétérinaires
pratiquant l'évaluation comportementale canine**

**La Préfète des Alpes-de Haute-Provence
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

Vu le code rural, notamment ses articles L. 211-14-1 et D. 211-3-1,

Vu le décret n° 2007-1318 du 6 septembre 2007 relatif à l'évaluation comportementale des chiens, pris en application de l'article L. 211-14-1 du code rural,

Vu l'arrêté ministériel du 10 septembre 2007 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur la liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales, en application de l'article L. 211-14-1 du code rural,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2008-686 du 4 avril 2008 fixant la liste départementale des vétérinaires pratiquant l'évaluation comportementale canine,

Vu la demande d'inscription de mention déposée le 18 février 2011 à la Direction de la Sécurité et des Services du Cabinet,

Sur proposition de M. le Directeur Départemental des Services Vétérinaires des Alpes de Haute-Provence,

ARRÊTE

ARTICLE PREMIER.-

La liste départementale des vétérinaires inscrits en vue de réaliser des évaluations comportementales, en application des dispositions de l'article 211-14-1 du code rural, est établie comme suit :

N° Ordre	Nom – Prénom	Adresse professionnelle	Date d'obtention du diplôme
336	GAUDIN Muriel	11, Avenue Saint- Promasse 04300 FORCALQUIER	1978
16240	WETTLING Gwenaël	2, Quartier Saint – Roch 04310 PEYRUIS	1995
10728	SARCEY Guillaume Formation diplômante "Vétérinaires Comportementalistes" ENVA	Zone Saint – Christophe 04000 DIGNE LES BAINS	1990
15346	GAULTIER Emmanuel	Village 84220 CABRIERES D'AVIGNON	1993
7461	BERTRAND Alain	20-22 Cours Péchiney 04600 CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN	1986
12418	BONIN Fabrice	RD 561-Quartier Coudeiric 13490 JOUQUES	1995

ARTICLE 2.-

La présente liste doit faire l'objet d'une mise à jour permanente destinée à tenir compte des nouvelles demandes d'inscription, et des changements pouvant intervenir dans la situation des vétérinaires inscrits.

ARTICLE 3.-

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de la date de sa notification, d'un recours gracieux auprès de mes services et/ou contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille, 22-24, rue de Breteuil 13286 MARSEILLE Cedex 01.

ARTICLE 4.-

L'arrêté préfectoral n° 2010-3 du 5 janvier 2010 fixant la liste départementale des vétérinaires pratiquant l'évaluation comportementale canine est abrogé.

ARTICLE 5.-

Le Directeur de la Sécurité et des Services du Cabinet de la préfecture des Alpes de Haute-Provence, le Directeur Départemental des Services Vétérinaires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Guillaume SARCEY, vétérinaire. sis Zone Saint-Christophe 04000 DIGNE LES BAINS, et dont un exemplaire sera transmis à Mrs les Sous-Préfets d'Arrondissement et Mmes et MM. les Maires du département.

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture.

Pour la Préfète et par délégation,
Le Directeur de la Sécurité et des Services du Cabinet.



Eric ZABOURAEFF